

Annexe 2

Français

Classe terminale professionnelle

Sommaire

Préambule

Démarches

Pratiques

Objet d'étude de la classe terminale

« Vivre aujourd'hui : l'humanité, le monde, les sciences et la technique »

Perspective d'étude : Dire, écrire, lire le métier

Dire et écrire le métier

Lire le métier

Préambule

Le français en classe terminale s'inscrit dans la continuité des objectifs visés par l'enseignement de la discipline : la maîtrise de l'expression orale et écrite, le développement des aptitudes à la lecture et à l'interprétation ainsi que l'épanouissement d'une personnalité ouverte à autrui et au monde. Il vise ainsi l'acquisition de quatre compétences :

- maîtriser l'échange oral : écouter, réagir, s'exprimer dans diverses situations de communication ;
- maîtriser l'échange écrit : lire, analyser, écrire ; adapter son expression écrite selon les situations et les destinataires ;
- devenir un lecteur compétent et critique ; adapter sa lecture à la diversité des textes ;
- confronter des connaissances et des expériences pour se construire.

Si tous les enseignements conduisent les élèves à parler et à écrire, à enrichir leur lexique et à structurer leur syntaxe, le français est celui par lequel la pratique de la langue se fait raisonnée, amenant ainsi à l'étude du système linguistique, à une réflexion sur les genres et les types de discours que les élèves rencontrent ou qu'ils élaborent. Pour que l'élève devienne un locuteur capable de s'exprimer pleinement, il doit connaître et appliquer des règles, mais aussi percevoir les pouvoirs et les possibilités de la langue, que la littérature manifeste au premier chef.

Discipline de culture, d'interprétation et de réflexion, le français favorise l'appropriation des lectures en développant des démarches d'analyse, aiguise l'esprit critique des élèves et vise à les rendre capables de développer une réflexion personnelle. Ce faisant, il contribue, avec les autres enseignements généraux, à conforter des capacités d'abstraction, de généralisation, de raisonnement et d'argumentation qu'un monde social et professionnel en constante évolution rend plus que jamais indispensables. Souplesse intellectuelle et capacité d'adaptation préparent autant à l'insertion professionnelle, pour des métiers qui ne cesseront de changer le temps d'une carrière, qu'à la poursuite d'études dans l'enseignement supérieur. La fréquentation de toutes les formes de discours, contemporains ou patrimoniaux, la richesse des situations et visions du monde portées par la littérature et les arts sont indispensables pour la construction d'une culture commune et pour s'orienter dans le monde d'aujourd'hui. Objectifs culturels et objectifs linguistiques ne sont pas dissociables : ils se renforcent mutuellement, de même que se complètent les enseignements, qu'ils soient généraux ou professionnels. Au fil des trois années de scolarité au lycée, l'élève apprend ainsi à formuler, en respectant autrui, un jugement et des goûts personnels ; à réfléchir sur soi-même et sur le monde ; à se nourrir des œuvres et des discours d'hier et d'aujourd'hui, d'ici et d'ailleurs ; à faire et assumer ses choix pour envisager un projet personnel.

Démarches

Si les finalités de l'enseignement de français sont communes à l'ensemble du cycle terminal, chaque année porte des visées spécifiques. En classe terminale, le français prend appui sur les acquis des années antérieures, consolide les capacités d'abstraction et vise à rendre les élèves capables de construire et de partager un raisonnement solide, étayé de références, soucieux de ses destinataires, dans une langue respectueuse des normes de l'écrit.

L'objet d'étude unique « Vivre aujourd'hui : l'humanité, le monde, les sciences et la technique » souhaite, comme son titre l'indique, munir les futurs bacheliers des connaissances, aptitudes et attitudes leur permettant de connaître le monde dans lequel ils s'inscriront en tant qu'adultes. Tenant compte des acquis de deux années de formation, le travail se concentre tout particulièrement, en lecture comme en expression écrite et orale, sur les capacités d'analyse, de synthèse et d'argumentation.

L'empan de l'objet d'étude offre une diversité d'entrées. Les termes composant le titre de l'objet d'étude autorisent de multiples relations, qui concernent la réflexion sur la condition humaine et les défis du monde contemporain (ainsi des évidentes tensions entre monde et technique), mais qui ne se limitent pas à un panorama de crises. La beauté de la nature (l'humanité et le monde), les avancées de la science (pour mieux connaître le monde ou réparer les corps) comme celles de la société (dans la diffusion des savoirs, dans l'émancipation des individus) proposent un regard lucide et équilibré sur les atouts aussi bien que les incertitudes de l'époque. Choisi à dessein pour son ouverture thématique et problématique, l'objet d'étude unique de la classe terminale se décline ainsi en plusieurs champs de réflexion. Le regard sur le monde actuel invite à considérer l'histoire culturelle, et ainsi à ne pas s'enfermer dans un présent qui oublierait que les problèmes actuels trouvent leur origine, et quelques solutions, dans le passé. Pour définir une entrée pertinente dans les enjeux et débats du monde contemporain, l'objet d'étude est donc précisé par un programme limitatif renouvelable tous les deux ans. Ce dernier détermine un thème à travailler et propose une bibliographie dans laquelle le professeur choisit une œuvre et construit un corpus.

Pratiques

• **Lecture, compréhension, interprétation, argumentation**

Au terme du cycle terminal professionnel, un lycéen doit être en mesure de reformuler le sens général d'un texte, de sélectionner en autonomie ce qui lui paraît mériter d'être analysé et de justifier une interprétation globale en l'étayant sur les passages qu'il a choisis. L'apprentissage de l'interprétation évite donc les questionnaires fermés, pour habituer les élèves à formuler des hypothèses de lecture à partir de leurs premières impressions et à les corriger par un retour sur le texte.

Parmi les pratiques culturelles, la lecture et l'étude des textes littéraires offrent à chacun des occasions d'appréhender les idées, les valeurs, les sentiments qui marquent l'expérience humaine. La littérature d'idées constitue le dernier genre littéraire que les élèves rencontrent durant l'année de terminale : elle les confronte à un nouveau degré d'abstraction et leur offre des modèles d'écriture réflexive, capable de nourrir leurs propres écrits. L'argumentation s'enseigne à l'écrit et à l'oral, et passe par l'exercice d'une pensée logique dans des formes diverses : soutenir un point de vue, le nuancer, envisager les différentes facettes d'un problème, construire un raisonnement, identifier des exemples, peser la validité d'un argument... Son apprentissage ne peut s'en tenir à l'imposition de plans binaires, préconçus, opposant par exemple le « pour » et le « contre », qui conduisent les élèves à juxtaposer des contradictions. Construire un paragraphe argumentatif, citer en insérant correctement le discours dans la syntaxe, tirer profit d'un exemple en l'analysant avec précision constituent des objectifs de rédaction. En classe terminale comme dans les années précédentes, les activités de lecture visent à nourrir les argumentations orales et écrites des élèves, dans un processus d'appropriation.

On poursuit par ailleurs l'apprentissage de l'analyse de l'image, indispensable dans le monde contemporain. Les mots en effet ne cessent de se lier aux images, aux musiques, et le français apprend aussi à s'informer et à s'ouvrir aux arts. De ce point de vue, en lien avec les connaissances apportées dans le cadre du cours, chaque élève au long de ses trois années de scolarité au lycée doit avoir fait au moins une fois l'expérience de :

- une rencontre avec le spectacle vivant ;
- une découverte (par la visite réelle ou virtuelle) d'un musée ou d'un monument du patrimoine culturel ;
- une contribution personnelle à une information destinée au public (presse écrite, blog du lycée, prise de parole lors de journées portes ouvertes, salon...).

Il peut également avoir fait l'expérience d'une rencontre avec un acteur du monde culturel contemporain (artiste, écrivain, comédien, metteur en scène, journaliste, responsable d'actions culturelles...).

- **Connaissance et maîtrise de la langue**

L'étude de la langue s'organise sur l'ensemble du cycle terminal, autour des entrées suivantes :

1. **Connaître et mémoriser les catégories grammaticales**, en particulier le nom, le déterminant, le pronom, le verbe, l'adjectif.
2. **Connaître et mémoriser le fonctionnement de la phrase** (dans une perspective de syntaxe de l'écrit ou de l'oral soutenu) : fonctionnement de la phrase simple (constituants obligatoires, groupes syntaxiques : leurs constituants et leurs fonctions) ; phrase complexe (à partir des constituants de la phrase simple, identification des constituants de la phrase complexe ; juxtaposition/coordination/subordination ; propositions subordonnées relatives, complétives, circonstancielles).
3. **Maîtriser le verbe** : constructions et sens du verbe ; morphologie verbale (distinction entre radical, marque de temps et marque de la personne) ; valeurs des temps de l'indicatif ; du conditionnel et du mode subjonctif par rapport au mode indicatif ; consolidation des connaissances des formes verbales au programme du cycle 4, apprentissage de nouveaux verbes en lien notamment avec les objets d'étude.

4. **Comprendre et écrire des textes**

Identification et utilisation :

- des marques d'organisation du texte (mise en page, ponctuation, typographie, connecteurs) ;
- des substituts nominaux et pronominaux ;
- des phrases active et passive : manipulation et reconnaissance de leurs formes et de leurs valeurs sémantiques.

5. **Enrichir le lexique**

En lien avec les notions-clés figurant dans les objets d'étude :

- la formation et la signification des mots (notamment pour formuler des hypothèses sur le sens d'un mot inconnu) ;
- la polysémie des termes usuels ;
- le travail des mots en réseaux (synonymes, antonymes, registres de langue...).

6. **Améliorer l'orthographe**

L'orthographe lexicale est étudiée en relation avec le travail sur le vocabulaire. L'orthographe grammaticale s'enseigne à partir d'une observation des erreurs les plus fréquentes : le professeur accompagne les élèves dans l'analyse pour construire avec eux des diagnostics et des consignes de correction. Les élèves apprennent ainsi à relire leurs écrits à l'aide d'outils mis à leur disposition, mais aussi élaborés avec eux.

En classe terminale, l'enseignement de la langue tire les bénéfices de la formation suivie, pour favoriser les formes du raisonnement dans une langue de plus en plus claire : concession, constructions hypothétiques, maîtrise des modes verbaux sont au service de l'argumentation et de la nuance.

L'enseignement de l'oral tire, de même, profit des acquis des années antérieures. Les élèves sont invités à enrichir encore leurs productions, à les préciser, à faire preuve de recul, pour atteindre à des réalisations de l'ordre du compte rendu d'expérience, de l'exposé ou du débat. Plus que jamais, les reprises d'enregistrements numériques forment autant de moyens d'inscrire dans le temps long des apprentissages qui ne progressent que par un

retour sur les premières tentatives, par la correction et l'autocorrection, enfin par la prise de conscience de tout ce qui se joue dans une prise de parole.

Priorité étant désormais donnée en classe terminale à l'écriture réflexive, les activités orales s'organisent autour des besoins des élèves et de leur projet (de poursuite d'études ou d'entrée dans la vie professionnelle), et se concentrent sur les heures de co-intervention et d'accompagnement personnalisé, en visant, selon les spécialités professionnelles, la contribution du français aux épreuves orales (soutenance de rapport de stage, oral du chef-d'œuvre).

- **Enseigner le français à l'heure du numérique**

Le français prend sa part dans l'apprentissage des technologies numériques comme dans la réflexion sur leurs usages. Il se saisit des outils numériques pertinents pour son propre contenu disciplinaire : traitement du texte et de l'image, traitement du son et de la voix (qui doivent constituer une préoccupation constante et contribuer à faire de l'oral un véritable objet d'enseignement), recherche documentaire. Le français concourt ainsi à la formation d'attitudes et de capacités fondamentales dans l'univers numérique : se repérer dans les sources ; trier, hiérarchiser et rédiger des informations pertinentes ; adopter une attitude responsable vis-à-vis d'elles ; adapter sa lecture au support, comme son message aux destinataires.

Objet d'étude de la classe terminale

« Vivre aujourd'hui : l'humanité, le monde, les sciences et la technique »

Finalités et enjeux

- Découvrir ce que la littérature et les arts apportent à la connaissance du monde contemporain.
- Construire un raisonnement personnel en organisant ses connaissances et en confrontant des points de vue.
- Formuler sa pensée et l'exprimer de manière appropriée pour prendre part à un débat d'idées.

Pour « vivre aujourd'hui », il convient de questionner le monde actuel, ses continuités et ses bouleversements, d'interroger la manière dont l'humanité s'y inscrit et s'y projette. Il convient aussi de faire preuve de recul et de saisir comment les questions les plus actuelles ont été abordées naguère comme jadis, ici comme ailleurs. En classe terminale, les élèves sont donc invités à étudier des œuvres littéraires et artistiques qui proposent des clés de compréhension de la condition humaine. Dans cette perspective, la littérature d'idées constitue une entrée privilégiée.

La lecture de textes appartenant au champ de la littérature comme à celui des sciences humaines favorise la pratique de l'écriture réflexive, qui constitue l'autre visée de l'objet d'étude. Développer à l'écrit un raisonnement, structurer sa pensée, sélectionner, hiérarchiser des connaissances, mobiliser des références, allier esprit de synthèse et développement d'une discussion forment autant de capacités essentielles.

Références

Dans la bibliographie accompagnant le programme limitatif, le professeur retient l'un des ouvrages et construit, pour l'autre séquence, un corpus de son choix. La littérature d'idées dans laquelle s'inscriront les propositions d'œuvres à étudier est entendue au sens large (essais, romans, théâtre, récits allégoriques, apologues, fables, utopies et dystopies...).

Mise en œuvre

Le traitement de l'objet d'étude s'organise autour de deux séquences. L'une s'appuie sur la lecture d'une œuvre littéraire ; l'autre porte sur l'analyse d'un groupement de textes, d'œuvres artistiques et/ou de documents de natures et de supports variés. L'ordre des séquences est laissé au choix du professeur.

Le thème proposé par le programme limitatif favorise l'approfondissement : la réflexion se construit ainsi à partir de connaissances précises, répondant à une perspective bien définie. Les deux séquences doivent rendre les élèves capables, à la fin de la classe terminale, d'appréhender des textes et des œuvres de manière réfléchie, de trier, d'organiser et de synthétiser les informations qu'ils reçoivent, de construire un raisonnement pour le confronter à celui des autres.

Les travaux d'écriture doivent permettre aux élèves d'ordonner leur pensée, de soutenir un point de vue, de le justifier par des arguments variés, de le nuancer et d'envisager des arguments contraires et, enfin, de construire l'ensemble sous forme de démonstration. Les élèves apprennent ainsi à mobiliser des connaissances, à en tirer profit, à passer de l'idée au fait comme du fait à l'idée.

Confrontés par leurs lectures aux spécificités de la littérature d'idées, les élèves apprennent à distinguer thème et thèse, à analyser la progression et la cohérence du propos, à extraire et à reformuler les idées essentielles qui jalonnent le cheminement de la réflexion et de l'argumentation du texte. La séquence tire ainsi profit des interactions entre lecture et écriture.

Ces activités privilégient l'étude de certaines caractéristiques du texte d'idées, telles que :

- la syntaxe (notamment les subordonnées hypothétiques et concessives, les discours, direct et indirects) ;
- les modes et modalités ;
- la cohérence textuelle, les reprises anaphoriques et l'expression des liens logiques ;
- le lexique de l'abstraction.

À ces notions grammaticales s'ajoute l'apprentissage du vocabulaire lié au thème du programme limitatif.

Progression et interdisciplinarité

Dès la classe de seconde, les élèves ont appris, dans le cadre du cours de français, à travailler en plusieurs étapes les activités d'expression et à les reprendre pour les améliorer. En classe de première, ils ont été invités à se démarquer de l'expression immédiate ou d'une expérience essentiellement personnelle pour regarder le monde au prisme d'un personnage ou de la vision d'un auteur. En classe terminale, il s'agit désormais de découvrir une littérature plus abstraite qui apprend au lecteur à comprendre d'abord le point de vue d'un autre avant d'émettre son propre avis, pour passer du registre de l'opinion à celui du jugement.

Ce travail trouve son accomplissement dans l'exercice du raisonnement, tant à l'écrit qu'à l'oral, qui réclame exigence de syntaxe, progression des idées et précision du lexique.

Le français contribue ainsi à l'enseignement du débat démocratique en enseignement moral et civique (« S'engager et débattre en démocratie autour des défis de société », classe terminale). Il peut entrer en résonance avec le programme de géographie (« Les hommes face aux changements globaux », classe terminale).

Perspective d'étude : Dire, écrire, lire le métier

La co-intervention ne cantonne pas l'apport du français à une vigilance linguistique qui relève de la responsabilité de l'ensemble des enseignements. Mais nombre d'activités d'expression

et de communication, en lien avec les enseignements professionnels, peuvent tirer bénéfice de l'expertise spécifique du professeur de français et des contenus propres à sa discipline.

Les compétences travaillées en français développent la créativité, l'imagination, la planification et l'organisation nécessaires à la conduite d'un projet. Sa restitution orale requiert de savoir présenter, expliciter et justifier une démarche : le français prend dès lors toute sa part dans le dispositif du chef-d'œuvre.

Dire et écrire le métier

Durant les deux premières années au lycée, les élèves ont produit des discours oraux de plus en plus exigeants. En classe terminale, à travers l'objet d'étude « Vivre aujourd'hui : l'humanité, le monde, les sciences et les techniques », est visée prioritairement la construction d'une pensée personnelle argumentée.

Les situations professionnelles que connaissent les élèves imposent qu'ils soient en mesure de réagir lors de l'échange, c'est-à-dire de s'adapter à l'interlocuteur, de relancer le dialogue, de préciser leur pensée. Les élèves puisent donc dans les compétences orales et écrites développées par le travail sur l'argumentation pour organiser et développer leur propos selon l'objectif qu'ils lui assignent : présenter, exposer, expliciter, convaincre, persuader... Les savoir-faire construits en français trouvent ainsi de nouveaux terrains d'expérimentation et de réalisation.

Le professeur de français montre les liens entre les démarches argumentatives mises en œuvre au sein de son enseignement disciplinaire et leur mobilisation au sein de la situation particulière que présente l'activité professionnelle. Il invite les élèves à réfléchir aux différences entre une réflexion préparée, concertée, planifiée (comme celle d'un argumentaire professionnel préparé ou d'un écrit réflexif de français) et celle qui, dans l'immédiateté des échanges, doit s'adapter et réagir aux propos de l'interlocuteur. Les analogies et différences entre démontrer et négocier, entre convaincre et persuader, sont présentées aux élèves en situation, pour les rendre plus conscients de leur discours et de leurs conduites.

Un autre domaine concerne les relations entre l'oral et l'écrit : développer à l'écrit les éléments déterminants d'une future intervention orale, prendre appui sur des paroles prononcées pour rédiger un compte rendu sont autant d'occasions de mieux interroger les zones de contact entre ces deux modes d'expression. Qui plus est, les modes actuels de communication multiplient les formes d'échange (courriels, SMS, *tweets*...), que leur rythme fait s'apparenter tantôt à des échanges épistolaires, tantôt à des interactions immédiates. L'expertise du professeur de français intervient dans ce champ pour éclairer ces modes de communication et pour expliciter les usages et les normes qui les déterminent.

Lire le métier

La littérature et les arts multiplient les représentations et réflexions sur les relations humaines : le professeur de français les mobilise en co-intervention pour mieux appréhender le contexte professionnel et la conduite à y tenir. Par exemple, toute négociation donne lieu à une variété d'échanges, de gestes et de paroles dont la littérature ne cesse de proposer, par le détour analytique qu'autorise la fiction, une meilleure compréhension.

Les liens à tisser entre enseignement général et enseignement professionnel passent aussi par l'invitation à la découverte, en lecture cursive, des livres portant sur les métiers auxquels les élèves se destinent. Après leurs représentations littéraires et artistiques envisagées en classe de première, il s'agit désormais de connaître des études et des essais sur le monde du travail et ses évolutions. Activités de lecture et construction de l'identité professionnelle cheminent de conserve dans un partage équilibré des finalités disciplinaires.